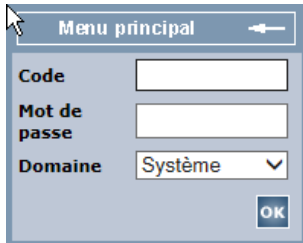


Saisie des choix de vacances

ACCÈS

Identifiez-vous dans espace employé



Menu principal

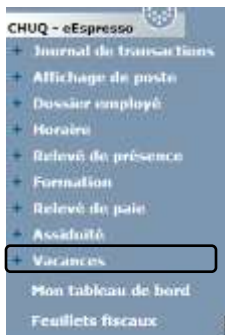
Code

Mot de passe

Domaine

OK

Sélectionner vacances / employé. Si aucun calendrier n'est disponible, c'est que la période de choix de vacances n'a pas débuté.



Lorsque vous cliquez sur « Employé », votre calendrier de vacances apparaît.

Je suis en congé partiel sans solde, comment dois-je saisir mes vacances?

Vous devez saisir des semaines complètes de vacances, sans égard à votre journée de CPSS.

J'ai saisi mes vacances mais j'ai un avertissement. Que faire?

Le message d'avertissement le plus courant est le dépassement du quota autorisé par votre gestionnaire. Si vous êtes l'employé le plus ancien, ne tenez pas compte de cet avertissement.

Ce message ne vous empêche pas de sauvegarder votre choix de vacances.

Niveau	Code d'erreur	Message
Avertissement	5	Matricule 49070 - Préf: 1: Dépassement des quotas.

Mon quantum de vacances hors-saison n'est pas conforme. Que faire?

Avez-vous déplacé, annulé ou modifié votre choix de vacances d'été? Il est important de mettre à jour le calendrier de vacances d'été puisqu'il est considéré dans le calcul du quantum de vacances hors saison. Si le calendrier de vacances d'été n'est pas à jour, avisez le responsable de votre calendrier de vacances afin de faire les corrections.